

Annexe la retraite anticipée au titre d'une carrière longue à compter du 1^{er} janvier 2025

ASSURÉS NÉS ENTRE 1963 ET 1971

RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE ANTICIPÉE POUR CARRIÈRE LONGUE

Vous êtes né en 1963

Age minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
57 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	169 trimestres
59 ans et 8 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
Vous êtes né en 1964	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
57 ans et 4 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	170 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	

Exception pour les assurés nés en 1963 et 1964

Si vous remplissez, avant le 1^{er} janvier 2025, les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée au titre d'une carrière longue par la réglementation applicable avant la réforme de 2023, vous pouvez demander à conserver ces conditions pour un départ à compter du 1^{er} janvier 2025, sans avoir à totaliser le nouveau nombre de trimestres exigé pour la condition de durée d'assurance cotisée. Cependant, le taux de votre pension de retraite CRPCEN sera déterminé avec ce nouveau nombre de trimestres.

Exemple

Vous êtes né en 1964.

Au 30 novembre 2024, vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée au titre d'une carrière longue prévue par la réglementation applicable avant le 1^{er} janvier 2025 :

- vous justifiez de la condition de début d'activité avant 20 ans ;
- vous totalisez 169 trimestres d'assurance cotisés tous régimes de retraite de base.

Vous pouvez en conséquence obtenir votre pension de retraite CRPCEN au 1^{er} décembre 2024. Dans ce cas, le taux de cette pension sera déterminé selon le calcul suivant : 75% x (trimestres CRPCEN validés/169)

Vous souhaitez néanmoins partir à la retraite au 1^{er} janvier 2025. Même si à cette date vous ne totalisez pas les 170 trimestres désormais exigés, vous conservez votre droit à retraite anticipée au titre d'une carrière longue aux conditions applicables avant le 1^{er} janvier 2025. Toutefois, le taux de votre pension sera déterminé selon le calcul suivant : 75 % x (trimestres CRPCEN validés/170)

Vous êtes né en 1965

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
57 ans et 8 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	171 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
60 ans et 3 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	

Vous êtes né en 1966

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
60 ans et 6 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	

Vous êtes né en 1967

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
60 ans et 9 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
63 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	

Vous êtes né en 1968

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
61 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
63 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	

Vous êtes né en 1969

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
61 ans et 3 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
63 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	

Vous êtes né en 1970

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
61 ans et 6 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
63 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	

Vous êtes né en 1971

Âge minimum de départ	Début d'activité		Durée d'assurance cotisée tous régimes de retraite de base
	Vous êtes né entre janvier et septembre	Vous êtes né entre octobre et décembre	
58 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 16 ans	172 trimestres
60 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 18 ans	
61 ans et 9 mois	5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 20 ans	
63 ans	5 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	4 trimestres à la fin de l'année des 21 ans	